

Maître Alexandre HANNEBICQUE - 59112 ANNOEULLIN
dossier :

RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL

Si vous êtes marié, lié par un PACS, veuf ou divorcé, indiquez également ci-dessous l'état civil du conjoint, du partenaire ou de l'ex-conjoint (merci de joindre une copie de votre livret de famille)

MONSIEUR, **MADAME**, **MADEMOISELLE** ⁽¹⁾

Nom :

Premier prénom :

Autres prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Domicile :

Téléphone domicile : Portable :

Téléphone bureau : Mail :

Situation : CELIBATAIRE MARIE(E) PACS VEUF(VE) DIVORCE(E) ⁽¹⁾

Titulaire d'une carte d'invalidité : NON OUI

MONSIEUR, **MADAME**, **MADEMOISELLE** ⁽¹⁾

Nom (nom de naissance) :

Premier prénom :

Autres prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession :

Domicile :

Téléphone domicile : Portable :

Téléphone bureau : Mail :

Situation : CELIBATAIRE MARIE(E) PACS VEUF(VE) DIVORCE(E) ⁽¹⁾

Titulaire d'une carte d'invalidité : NON OUI

Mariage

Date de mariage :Lieu de mariage :

Contrat de mariage (merci de joindre une photocopie du contrat)

Nom du notaire rédacteur :

Adresse du notaire :

Date du contrat :

Régime adopté :

Si divorce **ou changement de régime matrimonial** ⁽¹⁾

Date du jugement ou de l'arrêt d'appel :

Tribunal : Date d'assignation :

P.A.C.S. : Date : Lieu :

Adresse du centre des impôts ou vous souscrivez votre déclaration annuelle de revenus :

.....

.....

POUR LES ETRANGERS, MERCI DE JOINDRE UNE PHOTOCOPIE de toute pièce justificative de nationalité (carte de séjour recto/verso, passeport, etc)

POUR LES PERSONNES DEVENUES FRANCAISES, MERCI DE JOINDRE une copie du décret de naturalisation ou toute autre pièce justificative

PROTECTION DES INFORMATIONS A CARACTERE NOMINATIF

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre à certaines administrations. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de l'office notarial

⁽¹⁾ cocher la case correspondante